



BULLETIN CSMO - Avril 2004

Patrick Carpentier vous invite à un tour de piste des métiers de l'automobile !

Depuis l'écran de votre ordinateur, vous pouvez dès maintenant visualiser cette dynamique vidéo interactive qui présente une image actualisée des métiers de l'automobile. Cet outil a été développé par le Comité sectoriel grâce à la contribution financière de plusieurs partenaires que nous tenons ici à remercier de nouveau : Emploi-Québec, La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec, l'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA) - division du Québec et les comités paritaires de l'industrie de l'automobile. Prenez le départ... et faites-nous part de vos commentaires : www.csmo-auto.com



Inspection des véhicules : version lourd seulement

Dans un communiqué émis le 10 mars dernier, le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, annonçait la mise en œuvre, à compter de 2005, du Programme d'inspection et d'entretien des véhicules lourds autorisé par le Conseil des ministres. Ce sont les patrouilleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui effectueront le contrôle des émissions des véhicules lourds émettant des fumées visuellement perceptibles. Un programme complet de formation visant l'atteinte et le respect des nouvelles obligations environnementales sera dispensé aux mécaniciens afin d'accroître leurs connaissances en matière d'entretien. De plus, un programme d'entretien préventif des véhicules lourds sera également à leur disposition afin d'aider les transporteurs routiers à entretenir leurs véhicules et ainsi à se conformer à leurs nouvelles obligations environnementales.

Le communiqué ne fait aucunement allusion à l'implantation d'un tel programme pour les véhicules automobiles. À suivre...

Pour prendre connaissance du [communiqué](#)

Apprentis : n'oubliez pas la déduction fiscale pour les outils

Avec la douce brise du printemps nous arrive aussi chaque année, la chaude période des déclarations de revenus. Nous en profitons pour rappeler aux apprentis qu'une mesure fiscale leur permet depuis deux ans de déduire une partie de l'achat de leurs outils. Dans cet article de la revue *Le Garagiste* de mars 2004, Guy O'Bomsawin reprend les grandes lignes des mesures fiscales sur la déductibilité des outils qui s'appliquent aux apprentis et fournit les hyperliens vers les formulaires pertinents du ministère du Revenu du Québec et de Revenu Canada.

Lisez cet [article](#).

Montérégie : les employeurs précisent leurs besoins de main-d'œuvre

Au printemps dernier, Emploi-Québec-Montérégie publiait les *Résultats de l'enquête sur la demande et les problématiques de main-d'œuvre des employeurs en Montérégie 2003*. Quelque 3 675 entreprises ont participé à cette enquête dont plus de 240 employeurs de l'industrie des services automobiles. La direction régionale a accepté de procéder pour nous à une extraction de cette banque de données et à nous transmettre les résultats spécifiques à notre industrie. Et ceci fût fait avec une grande rigueur et dans des délais très courts : un bel exemple de collaboration !

[Consultez un sommaire de ces résultats.](#)

À chacun sa montagne : pour la passion et l'excellence en carrosserie

Les 20 et 21 mars dernier, Pierre Boutin skiait au Mont Saint-Sauveur. Banal direz-vous ? Pas vraiment, puisque contrairement aux milliers d'autres skieurs qui dévalaient les pentes durant ce week-end, lui les remontait ! La Corporation des carrossiers professionnels du Québec (CCPQ) s'associait à cette activité préparatoire à une expédition des plus spectaculaires : l'escalade du mont Shisha Pangma, une montagne de 8 046 m au Tibet. Pierre Boutin devait escalader 38 fois le Mont Saint-Sauveur en deux jours sur skis de randonnée : ce qui représentait, à quelques mètres près, la hauteur du Shisha Pangma. Croyez-le ou non, il l'a remonté 50 fois ! Voilà une réalisation à l'enseigne de la passion et de la détermination qui s'inscrit positivement dans le message que souhaite véhiculer la CCPQ.

[Visitez le site Internet de la CCPQ pour en savoir plus.](#)

AIA Canada : la division du Québec reçoit les honneurs

L'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA) annonçait récemment « que la Division du Québec est récipiendaire du convoité prix de la Division de l'année de l'AIA en 2003-2004 ». Le prix a été remis au président de la division, Michael Paul, lors de la réunion du conseil d'administration, tenue le 3 mars dernier à Toronto.

[Pour plus de détails, cliquez ici.](#)

Étude de marché pour un programme de formation à distance en gestion des opérations

Le Collège Lionel Groulx et MCD inc. (entreprise spécialisée en formation sur mesure) travaillent actuellement à un projet visant à rendre les cours de l'Attestation d'études collégiales « Gestion des opérations » disponibles et accessibles partout au Québec, à l'aide de matériel de formation par correspondance. Pour évaluer la demande du marché, ils effectuent un sondage sur les besoins en formation par correspondance et vous proposent également un questionnaire vous permettant de vérifier vos connaissances reliées au cours « Diagnostic et projet ». [Pour participer à ce sondage : cliquez ici.](#)

[NOUVELLES](#) - [PUBLICATIONS](#) - [RÉPERTOIRE DES FORMATEURS](#) - [CONTACTEZ-NOUS](#)

[Cliquez ici pour vous abonner ou pour modifier votre abonnement](#)



[Respect de votre vie privée](#)
© 2004 CSMO